

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 38

Artikel: La dépopulation des campagnes : [1ère partie]
Autor: Baud, W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217475>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE CABARET VAUDOIS

Allez chez maître Joseph-Pierre
Pour boire du vrai vin vaudois.
Près des fenêtres grimpe un lierre ;
Allez chez maître Joseph-Pierre.
A la porte est un banc de pierre ;
La maison se nomme : « A la Croix ».
Allez chez maître Joseph-Pierre.
Pour boire du vrai vin vaudois.

A Moudon, à Bex, à Lausanne,
On ne boit pas de vin meilleur ;
Là, le buveur est un profane.
A Moudon, à Bex, à Lausanne,
On ne boit que de la tisane.
Me prenez-vous pour un railleur ?
A Moudon, à Bex, à Lausanne,
On ne boit pas de vin meilleur.

Maître Joseph-Pierre a des caves,
Qui dérident les plus bourrus.
Chez lui, les seuls tonneaux sont graves.
Maître Joseph-Pierre a des caves !...
Les vieux châteaux des vieux burgraves
Sont bien plus jeunes que ses crûs.
Maître Joseph-Pierre a des caves,
Qui dérident les plus bourrus.

Maître Joseph-Pierre est très-digne :
C'est un des plus gros vigneron
Dont le Léman baigne la vigne.
Maître Joseph-Pierre est très-digne !
Nul autre mieux que lui n'aigine
Les pots devant les bon lurons.
Maître Joseph-Pierre est très-digne ;
C'est un des plus gros vigneron.

Les pots se vident bien vite.
Et l'Yvoorne chauffe le cœur,
La Croix est un excellent gîte,
Les pots s'y vident bien vite.
Quelle gaieté ! Tout nous invite
A dire une chanson en chœur.
Les pots se vident bien vite.
Et l'Yvoorne chauffe le cœur.

Nous chanterons — ne vous déplaie —
La gloire du pays de Vaud.
Pour mettre Neuchâtel à l'aise,
Nous chanterons — ne vous déplaie —
Le cortailod et le Saint-Blaise,
Et nous en boirons comme il faut.
Nous chanterons — ne vous déplaie —
La gloire du pays de Vaud.

Il n'est point d'heure pour les braves ;
Notre hôte est des plus indulgents.
La soif ne connaît pas d'entraves,
Il n'est point d'heure pour les braves.
Pourquoi Pierre a-t-il, dans ses caves,
De quoi guérir les pauvres gens ?
Il n'est point d'heure pour les braves ;
Notre hôte est des plus indulgents.

Le dimanche, au clair de la lune,
Pierre laisse boire au verger
Les amoureux de blonde ou brune.
Le dimanche, au clair de la lune,
Chacun, aidé de sa chacune,
Vient quetter l'heure du berger.
Le dimanche, au clair de la lune,
Pierre laisse boire au verger.

Le verger est tout plein de roses,
Mais personne ne touche aux fleurs.
On parle de fort bonnes choses.
Le verger est tout plein de roses
Dont les épines seraient causes
De gros chagrins et de longs pleurs.
Le verger est tout plein de roses,
Mais personne ne touche aux fleurs.

Vous le voyez : tout est en règle
Chez maître Pierre, de la Croix.
Bourgeois de Vevey, bourgeois d'Aigle,
Vous le voyez : tout est en règle.
Chez maître Pierre, on est espigle,
Ce n'est pas un grand mal, je crois.
Vous le voyez : tout est en règle.
Chez maître Pierre, de la Croix.

(Poèmes épiques.)

Robert CAZE.

**JULES A FRANÇOIS FAIT L'ÉLOGE
DU THÉÂTRE VAUDOIS**

COMME je montais le Petit-Chêne, j'aperçus un chapeau de paille, emporté sur les ailes de la brise, qui descendait. Un individu lui courait après, les pans de la redingote au vent. Il flanqua son pied dessus. Le chapeau s'écrasa. L'individu le saisit et le contempla longuement, l'air navré. Je m'approchai de l'individu : c'était Jules l'instituteur à François l'épiciier, Jules le tracassier, comme on l'appelle à Bottens.

— Bonjour, m'écriai-je, pourquoi examinez-vous ainsi votre couvre-chef ? Suivant votre manie, vous cherchez probablement les poux parmi la paille, ou quoi ?

— Tâche donc d'être poli !

— Ne vous fâchez pas, venez prendre un verre.

— Si tu veux. J'ai une soif ! Mais, tu sais, tu mériterais pour te punir que je n'accepte pas.

— Oui, oui, entrons dans ce café.

— Garçon, un demi et une grenadine, s'il vous plaît.

— Comment, tu ne prends pas de vin, toi ?

— Non, pas quand je me trouve en votre compagnie, car j'ai besoin de tout mon sang-froid pour vous reconduire à la gare.

— Farceur !... Merci garçon, apportez des petits pains, je vous prie.

— Jules, voyez-vous ce Monsieur, là-bas, dans ce coin ?

— Ce maigre ?

— Non, à côté ?

— Oui, et alors ?

— C'est Monsieur Marius Chamot, l'auteur de « Jean-Louis aux Frontières ».

— Bigre, c'est celui-là ? Présente-le moi, j'aimerais le féliciter.

— Je ne le connais que de vue.

— Dommage !... Ah ! sapsristi, il nous a fait passer de jolis moments !

On ne pouvait s'y tromper : Jules l'instituteur à François l'épiciier était, comme moi, un défenseur du Théâtre vaudois. Pour apprendre ses idées à ce sujet, je feignis donc d'avoir des opinions opposées :

— Oui, évidemment, les pièces du terroir sont assez amusantes, mais, en somme, elles n'ont aucune valeur littéraire ou artistique ; l'intrigue est nulle et le style... le style mauvais.

Jules l'instituteur à François bondit :

— Non, je ne te croyais pas si bête ! Où diable as-tu découvert que le style et l'intrigue soient les qualités principales d'une pièce de théâtre ? Prenons l'exemple de Molière. Tu connais Molière ?...

— De grâce, Jules !

— C'est un célèbre écrivain français. Eh ! bien, il a composé des chefs-d'œuvres dont l'intrigue est banale ; lis, le « Misanthrope », le « Tartufe », L'« Avare », tu verras. Quant à son style, le lui a-t-on assez reproché ! Il faisait parler les gens suivant leur condition : le langage de ses servantes et de ses valets touche au vulgaire.

— Soit. Je vous accorde que le théâtre de chez nous peut se passer de style châtié et d'intrigue compliquée, mais trouvez-lui donc une seule qualité.

— La peinture, et non la caricature, des mœurs et des caractères. Le campagnard s'y présente croqué sur le vif avec son tempérament tranquille, son esprit un peu ironique, son optimisme et son bon sens. Favey, Grognoz, l'Assesseur, Jean-Louis, sont devenus des types ; ils incarnent parfaitement notre paysan vaudois ; ils me font rire, car je les rencontre partout, dans tous nos villages, avec d'autres noms peut-être, mais toujours animés du même caractère.

Ce sont des êtres rustiques aimant la simplicité et le Dézaley ; des patriotes convaincus capables de s'émouvoir en écoutant le cantique suisse ; des hommes qui ont du cœur et qui ont des principes. Ils ne voteront pas toutes les fois, mais tonnerre ! ils n'en chrissent pas moins leur patrie et ne permettraient pas qu'on la dénigre. Ce sont des natures droites, ignorantes des grandes complications sentimentales, des infidélités, de ce qui assombrirait la vie familiale. Ils n'ont rien de commun avec les

énervés, les détraqués, les éreintés de la Place St-François, ils ont de la vigueur dans leurs bras, du beau sang dans leurs veines, ils sont contents de vivre.

Et le théâtre vaudois, parce qu'il nous montre leur existence calme, heureuse et honnête, est un théâtre moral, plein de joie et de santé.

— Prenez, garde, Jules, n'allez pas renverser votre verre.

— Nous en avons jusqu'au cou des mélodrames et des comédies larmoyantes aussi factices que stupides ; nous en avons soupé de l'adultère exposé sous toutes ses formes, des mots à double sens et des opérettes légères ! Ce qu'il nous faut, c'est quelque chose de réconfortant. Ce quelque chose je le trouve dans le théâtre vaudois, voilà pourquoi je le défends. Il n'est pas sans défauts, c'est en règle, mais il renferme beaucoup d'observations et beaucoup de gaieté, cela constitue un mérite immense.

— Votre verre, Jules, attention !

Dans tous les cas, si tu as l'occasion de parler un jour à Monsieur Chamot, dis-lui de ma part et de la part de mes connaissances, qu'il accomplisse une bonne œuvre en offrant au public de si charmants spectacles, dis-lui que nous sommes nombreux à l'applaudir, que nous le considérons comme un observateur de talent, par conséquent comme un artiste.

— Mon Dieu ! votre verre ! un peu plus il tombait !

— Il devrait bien nous composer une nouvelle pièce, et demander à Monsieur Waldner d'y adapter quelques airs, des airs du pays, de ces airs qui sentent la montagne ou la campagne et non pas le café-concert. Alors, comme d'habitude, nous irons tous, ma femme, mes enfants, mes parents, passer une agréable soirée en compagnie de la « Muse ».

— Jules, ménagez vos gestes, le verre perdra l'équilibre !

— Ah ! ces membres de la « Muse » ! ils savent interpréter les rôles qu'on leur confie ! Nous nous souviendrons longtemps de Monsieur Desoches et de Monsieur Mandrin ; ma femme en a une adoration !

— Et Monsieur Corbaz ! En voilà un qui s'y entend ! Et Madame... comment s'appelle-t-elle ?... Reber, je crois, est-elle assez sautillante ! elle vous donne le vertige ! Et Madame Huguénin ! Oh ! Madame Huguénin ! Oh ! oh ! oh ! Et tous, sans exception ! Ah ! les braves gens !

— Cette fois ça y est : il est par terre, votre verre.

— Nom d'une pipe, sur mes pantalons neufs ! Vite, prête-moi ton mouchoir ! Là... là... là...

André Marcel.

Mélomanie. — L'autre soir, dans un concert, un pianiste chevelu se livrait sur son instrument, avec gestes épileptiques, à des exercices d'harmonie imitative.

Une vieille dame se pâma d'admiration...

— Comme c'est beau !... s'écriait-elle. Voilà le bruit du canon ! La ville est prise d'assaut... on se bat dans les rues... les soldats se livrent au pillage !...

— Ah !... mon Dieu !... soupire un voisin, s'ils pouvaient seulement emporter le piano...

LA DÉPOPULATION DES CAMPAGNES

Un très intéressant article que voici sur une question des plus importantes pour notre canton a été publié par la *Terre Vaudoise*. Nous abrégeons un peu.

Voilà un sujet sur lequel on a déjà bien épilogué. Pour remédier à cette dépopulation, on a proposé des moyens plus ou moins pratiques ou praticables ; mais on ne parle jamais des causes économiques qui l'ont produite et qui proviennent de ce qu'on appelle, avec raison, le progrès. Il serait aussi impossible de les changer que de faire refluer l'eau du lac de Joux ou du lac des Rousses.

Chez nous, les travaux agricoles ont toujours été faits en bonne partie par les propriétaires du sol, parmi lesquels on trouverait difficilement des millionnaires. Quant aux salariés, ils ont eu rarement de hauts salaires.

Cependant, la vie des campagnards est bien dif-

férente et moins pénible de ce qu'elle était dans le temps.

Au commencement du siècle passé, l'existence au village était simple et fruste, le gain et les salaires étaient minimes et pourtant toute la population travaillait plus qu'aujourd'hui, surtout en saison morte, parce que tous les travaux étaient manuels.

Le battage des céréales au fléau occupait les hommes en septembre et octobre, tous les jours disponibles par le temps et les travaux de la saison : il continuait en novembre, décembre et janvier. Les batteurs étaient debout, le matin avant 4 heures, pour mettre le premier être, la couche de céréales qui devait être battue. La grange était éclairée par le *craisu* placé dans sa *borne*, une cavité creusée dans une colonne, la mèche saillait latéralement. Le *craisu*, plein d'huile de *navet*, donnait un éclairage qu'on trouverait bien médiocre de nos jours : mais il était de toute sûreté, car jamais *craisu* ne fit explosion.

Quand les batteurs avaient mis l'être, ils devaient attendre le signal qui permettait de commencer le battage.

Dans ce temps, les risques d'incendie étaient bien plus graves qu'aujourd'hui : l'assurance n'existait pas, les *seringues* étaient médiocres : à 9 heures du soir, l'homme de guet sonnait le couvre-feu, puis il parcourait les rues du village en criant : « Gué, c'est le gué, 9 heures ont sonné » et les rondes étaient répétées en criant chaque heure de la nuit. A quatre heures du matin, le guet sonnait encore la cloche communale, alors les *flots* retentissaient dans toutes les granges. Quand les batteurs avaient fait le *tâche* deux gerbes par homme, il fallait *vanner* avec les grands vans à manilles, ce qui était moins rapide qu'avec nos modernes tarares : alors les batteurs pouvaient fumer une pipe ou s'aider à soigner le bétail, en attendant la veillée où souvent on teillait le chanvre, on cassait les noix en écoutant les histoires des joyeux conteurs. Quand le battage était terminé, il fallait préparer le bois du ménage, émonder les haies vives, réparer les clôtures sèches qui étaient très nombreuses. De temps immémorial, le bétail avait libre parcours après la Ste-Madeleine (22 juillet) sous la surveillance de gardiens communaux. Mais les lois bernoises avaient favorisé la passation à clos ou à record des meilleures terres, qui avaient été ainsi, moyennant finance, soustraites au pâturage général, et permettaient de récolter quelque regain. Le parcours du bétail avait produit les fins de pies : les cultures de céréales, pommes de terre, devaient s'agglomérer dans une partie du territoire, et cela a été sûrement la cause du morcellement excessif des fonds de terre.

Le commerce du bois était fait surtout par les petits paysans, qui possédaient souvent plus de chevaux que de bêtes à cornes (!) : les chemins étaient déplorables, sauf ceux qui menaient à Berne, et les champs, maigrement fumés par des *courtines* de *tzerrotons*, donnaient des moissons qui étaient vite battues, ce qui permettait à leurs propriétaires d'exploiter les forêts.

Comme on le voit, nos grands-pères n'avaient pas le temps de s'ennuyer en attendant le renouveau, qu'on appelait alors la *saillâette* ou la *sailli frou*. (A suivre.)

¹ En 1768 un dénombrement du bétail de notre commune ordonné par son Excellence le Noble et Magnifique Seigneur Baillif de Romainmôtier accusait 178 chevaux et 241 bêtes à cornes. En janvier dernier le recensement accuse 71 chevaux et 426 bovines dont le poids moyen est sans doute bien supérieur à celui de 1768. Au temps du parcours l'élevage des chevaux donnait peu d'embarras, la plupart des chevaux mâles étaient entiers et l'élevage des chevaux était sans doute aussi avantageux, peut-être plus que celui des bovins. D'après les fers retrouvés fréquemment dans la terre, les chevaux étaient de petite taille.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1922 pour

2 fr. ==

en s'adressant à l'administration, 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.



POULARD ET MOTTU
MOTTU TRAVAILLE

(Suite et fin.)

Sa femme, bien campée et de belle humeur, au visage jeune sous la chevelure grisonnante d'une heureuse cinquantaine, l'écoute parler avec une admiration visible : on voit clairement qu'il ne lui cause aucun souci et qu'elle ne connaît pas homme au monde qui lui puisse être comparé. Il a l'air content, quoique la récolte, cette année, soit médiocre. « Année de foin, année de rien ». Beaucoup de foin, en effet, mais peu de grain et peu de vin.

Chacun se démenait autour de la batteuse, et Mottu, qui a toujours aimé le travail fait par les autres, s'amusait du spectacle, comme, parfois, il prenait plaisir à voir peiner les maçons ou à contempler, d'un œil placide, les bateliers savoyards déchargeant, à Ouchy, une barque de pierres.

Cependant, la servante du syndic, qui s'en donnait après la paille regardant du coin de l'œil ce flâneur : « *pianta commu'na beusa ai mitan dau tsemin* » — selon le mot plus énergique qu'élégant de la robuste Sylvie — l'interpella sans aménité :

— Ça vous amuse ? Si on vous attend par Lausanne, vous feriez mieux de vous presser.

Mottu, nous le savons, n'a pas la réplique facile, surtout si c'est une femme qui l'entreprend. Aussi demeura-t-il bouche bée, tandis que les autres, interrompant le travail, riaient de son ahurissement. Le syndic en eut presque pitié.

— Vous cherchez de l'embauche, ou quoi ?

Ce mot réveilla Mottu qui, d'un ton suffisamment digne, répliqua :

— J'en ai.

— Eh ! bien vas-y, cria la Sylvie, pas faite de nous embarrasser par là.

Cette fois, Mottu sut répondre :

— Dépêchez-vous, d'abord. C'est tout juste après vous qu'on attend, pour le « mécanique ».

— Alors, intervient Mme Sylvie, c'est le cousin Hencho qui vous a retenu ?

— Oui, Madame. La grande maison, là-bas à l'entrée du village.

Et, comme pour donner plus d'évidence à son dire, il ajouta :

— J'y ai dîné.

C'était concluant. Et le syndic n'insista pas, mais la Sylvie, qui voulait « avoir le dernier », clâma :

— Eh ! bien, alors ! Si vous attendez après nous, qu'est-ce que vous fichez là, les bras croisés. Savez-vous pas nous donner un coup de main. On aura plus vite fait, pardieu, quand tout le monde s'aide, personne ne se crève.

Un coup de main ? C'est alors seulement que Mottu comprit tout le danger de l'aventure. Jamais de mémoire de Mottu, pareil événement n'avait troublé l'âme placide et le courage médiocre d'un philosophe de la Grenette. Ah ! Poulard ! Ah ! Lavanchy ! La poussière parut, tout à coup, plus asphyxiante au pauvre Mottu, et le soleil plus chaud, et la machine plus monstrueuse, et la Sylvie plus menaçante, et le syndic plus imposant, et cela, tout cela plus terrible. Jamais, non jamais, il ne pourra faire ce que faisaient ces gens.

— Ote ta veste, dit un valet, tu seras plus à l'aise. Tiens, vas la mettre sur la haie, là-bas, à côté de la grange...

Machinalement, Mottu regarde l'endroit indiqué. La haie, là-bas, à côté de la grange... Mais il ne bougea pas. Peut-être réfléchissait-il en faisant effort pour résoudre à son avantage un si cruel problème.

— Va donc, cria Sylvie, de plus en plus agressive.

Mottu ôta son vêtement et marcha vers la haie. Là, au lieu de le jeter sur le buisson, il passa derrière pour le mettre plus en sûreté. Il riait presque. La solution du problème venait de lui appa-

raître. Sans le vouloir, le valet et la servante la lui avaient fournie. Il se baissa et, soudain, comme un chat épouvanté, il partit, courbé en deux, à grandes enjambées, le long de cette haie providentielle qui lui épargnait la poussière, la machine, le soleil, la Sylvie et surtout — surtout — le travail de ses bras si bien accoutumés à ne rien faire. Oh ! la bonne haie compatissante aux paresseux et aux vagabonds, la bonne haie !

Et l'ayant enfin dépassée, Mottu n'en courut pas moins vite, malgré l'essoufflement, malgré la dureté du chemin, jusqu'à ce qu'il eût laissé derrière lui, village, syndic et « mécanique ». Alors, seulement, il s'arrêta, s'assit au bord de la route, essuya son front mouillé à sa manche de chemise sale, chercha dans sa poche de gilet un « mégot » appétissant, l'introduisit entre ses dents, puis, avec un sourire — et quel sourire, à la fois rusé, satisfait et triomphant — il murmura :

— C'est égal, rira qui voudra, mais je l'ai échappée belle ! SAMI DE PULLY.

Juste crainte. — Monsieur à Madame : Voici venir l'ouverture de la chasse ; je vais me payer un bon fusil.

— Mais, tu en as un, celui de l'an dernier ?

— Celui que j'ai est un fusil d'amateur, un fusil à... moineaux ! Je veux une arme sérieuse, pour le gibier à poil, pour la grosse bête !!!

— C'est ça..., pour te blesser !



ASSOCIATION DES VAUDOISES

La réunion de Cossonay. — M. Jules Roy, le tenancier du Casino de Cossonay, nous prépare, pour le prix d'un franc, un thé copieux, avec deux petits pains et un petit gâteau aux pommes ou aux pruneaux. Le thé sera servi par des Vaudoises de bonne volonté. Elles le sont toutes !

Le Service de Police du Département de Justice et Police, en date du 7 septembre, nous accorde l'autorisation de vendre des cartes postales illustrées à Cossonay. De mignonnes petites Vaudoises se chargeront de vendre, au prix de 25 centimes, les cartes postales dessinées par M. Louis Curtat.

Les inscriptions commencent d'arriver : Bussigny viendra avec 25 Vaudoises et petites Vaudoises, et promet un prologue charmant ; le Chœur des Vaudoises de Lausanne annonce 30 à 35 membres, qui chanteront « Dans la Montagne » de Pierre Alin et « La Marguerite » de l'abbé Bovet. Orbe exécutera « Les Alpes » de Laurent de Rillé et un duo, « L'Oiseau des Bois ».

Les chœurs d'ensemble seront « La Diane des Vaudoises », la « Marche des Vaudoises » et le « Canton de Vaud » du doyen Curtat (premier, deuxième et dernier couplet).

Royal Biograph. — Après un succès italien, la direction du Royal Biograph nous donne cette semaine une des meilleures œuvres actuelles de l'art cinématographique français, « Margot », splendide film dramatique en 4 actes d'après l'œuvre d'Alfred de Musset. A mentionner tout spécialement la délicieuse création du rôle de Margot par l'exquise Gina Palerme. Photos impeccables, mise en scène superbe, interprétation de tout premier ordre, tout concorde à faire de « Margot » un spectacle divertissant en même temps qu'artistique. Au programme encore « Un orage dans le ménage ! », excellente comédie gaie du Capitole. Dimanche 24, matinée dès 2 h. 30.

Noblesse
vermouth délicieux
SE BOIT GLACE G. 162 L

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAYRAT.
J. MONNET, éditeur resp.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.